

dant, a connu les psaumes de David, ce chef-d'œuvre de la lyre orientale. Il les a étudiés avec soin, puisqu'il les a traduits ; on voit même qu'il a su en comprendre la magnificence, en sentir les beautés hardies et majestueuses. N'écrivit-il pas à François I^{er} en lui dédiant sa traduction :

... Ici sont les louanges écrites
 Du roi des rois, du Dieu des exercites ;
 Ici David, ce grand poète hébreu,
 Nous chante et dit quel est ce puissant Dieu.

 Pas ne faut donc qu'auprès de lui Horace
 Se mette en jeu, s'il ne veut perdre grâce ;
 Car par sus lui vole notre poète,
 Comme ferait l'aigle sur l'alouette,
 Soit à écrire en beaux lyriques vers,
 Soit à toucher la lyre en sons divers.

Malgré cela, Marot a échoué complètement à l'œuvre ; soit défaut de la langue, soit défaut du poète, cette malheureuse traduction ne nous donne pas la plus légère idée de la noblesse et de l'élevation de l'original.

Avec Marot et Mellin de Saint-Gelais, qui ne fit qu'imiter et continuer Marot, nous arrivons au milieu du XVI^e siècle, et nous touchons à Ronsard. Ainsi, pendant un siècle et demi, nous avons eu beau scruter avec soin tous les poètes de la France, fouiller jusqu'aux œuvres les moins connues, nous n'avons rencontré ni grandeur ni enthousiasme ; çà et là seulement une légère teinte de philosophie mélancolique nous est apparue, mais nulle part le véritable essor de la muse lyrique. Rien ne ressemble encore ni à l'hymne sacré de l'Orient, ni à l'ode religieuse et nationale de la Grèce ; poursuivons notre course, et voyons si la France en sera éternellement privée.

Il est fâcheux de l'avouer, mais c'est une vérité incontestable